

Demande de révocation de radiation

Ce formulaire s'adresse à toute entreprise qui désire faire une demande de révocation de radiation. Veuillez lire la page « Renseignements concernant la demande de révocation de radiation » avant de remplir ce formulaire.

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ

1 Requérant

Nom de la personne physique exploitant une entreprise individuelle figurant au registre

Nom de famille

Prénom

Ou

Nom de la personne morale, de la fiducie exploitant une entreprise à caractère commercial, de la société de personnes, de l'association ou du groupement de personnes figurant au registre

L'assujetti a été immatriculé au registre des entreprises le

A	A	A	A	M	M	J	J

.

Le

A	A	A	A	M	M	J	J

, le Registraire des entreprises a radié d'office son immatriculation au registre des entreprises.

La révocation de radiation n'est pas demandée dans un but illégal, mais de bonne foi et dans l'intérêt de l'assujetti.

Cochez la ou les cases appropriées.

- Toutes les déclarations de mise à jour annuelle ainsi que le paiement des droits exigibles sont joints à la présente demande.
- La déclaration de mise à jour demandée par le Registraire des entreprises est jointe à la présente demande.
- Lorsque exigibles, la déclaration initiale ainsi que le paiement des droits sont joints à la présente demande.
- Toutes les autres demandes formulées par le Registraire sont jointes à la présente demande.

Pour ces motifs, l'assujetti demande au Registraire des entreprises de révoquer la radiation d'office de son immatriculation en déposant un avis à cet effet au registre des entreprises et atteste que les faits énoncés dans la présente demande sont vrais et suffisants.

2 Signature

Signé à _____, le

A	A	A	A	M	M	J	J

Localité

Signature de l'assujetti ou de son représentant

**Signez le formulaire et transmettez toutes les pages de ce dernier accompagnées de votre paiement.
Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.**



Renseignements concernant la demande de révocation de radiation

Au lieu de remplir ce formulaire, vous pouvez produire et transmettre la demande de révocation de radiation en utilisant les services en ligne disponibles dans le site Internet [Québec.ca](https://www.quebec.ca).

Dans le cas d'une fiducie exploitant une entreprise à caractère commercial, vous devez remplir ce formulaire et le transmettre sur support papier.

Ce formulaire doit être rempli à l'écran ou dactylographié de façon à ce qu'il soit lisible et prêt à être reproduit.

Note

Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez joindre une ou plusieurs feuilles additionnelles à celui-ci. Dans le haut de chaque feuille additionnelle, inscrivez votre nom, votre numéro d'entreprise du Québec, ci-après appelé *NEQ*, le titre du formulaire ainsi que le numéro de la partie du formulaire relative aux renseignements que vous fournissez.

Pour plus d'information sur les dispositions légales entourant la production de la présente demande, référez-vous au texte de la Loi sur la publicité légale des entreprises, ci-après appelée *LPLE*.

La demande de révocation s'adresse à toute entreprise dont l'immatriculation a été radiée d'office pour défaut de production de **deux déclarations de mise à jour annuelle** consécutives, de la **déclaration initiale** ou de la **déclaration de mise à jour** demandée par le Registraire des entreprises, ci-après appelé *Registraire*.

Elle peut être présentée par

- une personne physique qui exploite une entreprise individuelle;
- une fiducie exploitant une entreprise à caractère commercial;
- une personne morale;
- une société;
- une association ou un autre groupement de personnes.

À noter qu'un administrateur d'une personne morale québécoise ou toute personne autorisée par une entreprise peut présenter cette demande.

Note

Une demande de révocation de radiation peut également être présentée par un tiers intéressé, par exemple un créancier d'une personne morale dissoute. Dans ce cas, vous devez remplir le formulaire *Demande de révocation de radiation présentée par un tiers*, disponible dans le site Internet [Québec.ca](https://www.quebec.ca).

Protection des renseignements personnels

Certaines des informations à fournir dans ce formulaire sont des renseignements personnels. Leur accès est limité aux seules personnes autorisées à les consulter dans l'exercice de leurs fonctions.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements personnels que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification. Pour ce faire, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Révocation de radiation

La demande de révocation de radiation doit être accompagnée du paiement requis et, le cas échéant, des documents suivants :

- les déclarations de mise à jour annuelle;
- la déclaration de mise à jour;
- la déclaration initiale;
- toutes les autres demandes formulées par le Registraire des entreprises.

Le Registraire révoquera la radiation de l'immatriculation en déposant un avis à cet effet au registre des entreprises, ci-après appelé *registre*. Une copie de cet avis sera transmise à l'entreprise.

La révocation de la radiation de l'immatriculation d'une personne morale constituée au Québec a pour effet de lui faire reprendre son existence à la date du dépôt de l'avis. L'immatriculation de l'entreprise est réputée n'avoir jamais été radiée et la personne morale constituée au Québec, n'avoir jamais été dissoute.

Personne à contacter et traitement prioritaire

Inscrivez les coordonnées de la personne à contacter concernant cette demande (nom, prénom, téléphone, adresse de correspondance et courriel). Si vous demandez un service de traitement prioritaire, veuillez cocher la case prévue à cet effet et inscrire « Traitement prioritaire » sur l'enveloppe.

Les renseignements fournis seront utilisés uniquement pour cette demande et ne seront pas déposés au registre.

Si vous êtes un intermédiaire autorisé, veuillez inscrire votre NEQ à l'endroit prévu à cet effet.

Tarifs et modalités de paiement

La demande de révocation de radiation doit être accompagnée de toute somme exigible en vertu de la LPLE.

Consultez les tarifs du Registraire dans le site Internet [Québec.ca](https://www.quebec.ca).

Envoi des documents

La demande de révocation de radiation et les autres documents requis par la LPLE doivent être transmis par la poste à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises
Services Québec
C. P. 1364, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 9B3

Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, visitez [Québec.ca](https://www.quebec.ca).

Vous pouvez en tout temps y consulter le dossier de l'entreprise à l'aide de son NEQ.

